

## CONSULTATION NATIONALE

(N° 2013 P 1322)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale pour :

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALLES CANIVEAUX POUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE ET LA REGION TRANSPORT SUD.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de consultation.

Elles doivent être obligatoirement envoyées par voie postale ou par rapide poste au Bureau d'Ordre Central de la STEG/DPTE RADES-FORET au plus tard le **Mardi 29 Octobre 2013 à 16H00** sous doubles enveloppes cachetées à l'attention de :

**Monsieur le Président de la Commission d'achats-- STEG /DPTE 2040 BP 126 RADES – FORET 80**  
**CONSULTATION NATIONALE N° 2013 P 1322 : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALLES CANIVEAUX POUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE ET LA REGION TRANSPORT SUD »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- \* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en faillite ou en redressement judiciaire, conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- \* Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S. (copie certifiée conforme).
- \* Une attestation de situation fiscal valable à la date limite de réception des offres.
- \* Une déclaration sur l'honneur comportant confirmation par le soumissionnaire de ne pas avoir fait et son engagement de ne pas faire par lui même ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de consultation, d'un marché et des étapes de sa réalisation.

**NB :** La STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de consultation.

Outre les pièces annexes citées ci-haut, les petites et moyennes entreprises doivent obligatoirement accompagner leurs offres des pièces suivantes:

#### **Entreprise récemment constituée:**

\*Déclaration d'investissement approuvée par l'API

#### **Entreprise en activité:**

\*Déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la Direction Production et Transport de l'Électricité à l'adresse suivante :

**STEG-DPTE / DEP. LOGISTIQUE/BKA -- Sise à Rades Foret -2040 - Tunis - Tunisie**

**Tel : 216 71 433 977 Poste 2408 – Fax : 216 71 433066.**

Le délai de validité des offres doivent être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de consultation sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de Trente Dinars (**30 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la A.T.B : **C.C.B. (A.T.B) : 201104.0319/41.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de la consultation dans votre virement.

**NB: -**Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis **Technico -Financiers est non Publique** et elle aura lieu Au **Siège de la STEG/DPTE RADES –FORET.**